

PROCÈS VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE

École maternelle Jean Morel

Vesoul

lundi 11 mars 2024

Nom Prénom	Fonction	Présent.e	Excusé.e
MAURER Isabelle	IEN Vesoul 1, DSDEN de la Haute-Saône		x
GIBOULOT Véronique	Adjointe au maire en charge du périscolaire	x	
BAULET Eloïse	Représentante des parents d'élèves	x	
BEN ISMAEL Marion	Représentante des parents d'élèves	x	
ESPRIT Carla	Représentante des parents d'élèves		x
LAUNAY Sandy	Représentante des parents d'élèves		x
LOBATO-GAVILAN Dolorès	Représentante des parents d'élèves	x	
JACQUOT Franck	Représentant des parents d'élèves	x	
DA CUNHA Virginie	Enseignante	x	
RISTORCELLI Fabienne	Enseignante	x	
OTHY Karine	Enseignante	x	
LORRAIN Thierry	Enseignante	x	
PORTE Sabrina	Enseignante	x	
LIPA Laëtitia	Enseignante		x
HEMERAY Aline	Enseignante	x	
BAUDINAUD Marie	Enseignante	x	
TAVERDET Christelle	Enseignante spécialisée RASED		x
IVANCE-MARTIN Carole	Directrice	x	

Le conseil d'école est réuni à l'école maternelle Jean Morel le lundi 11 mars 2024 à 17h.

Ordre du jour

- 1- Organisation du temps scolaire
- 2- Effectifs actuels et prévisionnel à la rentrée 2024
- 3- Moyens alloués à l'école
- 4- Projet Notre École, Faisons-La Ensemble
- 5- Bilan des actions pédagogiques menées et présentation des actions envisagées
- 6- Sécurité ; entretiens, travaux

La directrice remercie l'ensemble des membres du conseil d'école pour leur présence à la réunion.

1- Organisation du temps scolaire

La directrice conduit un dialogue avec l'adjointe au maire, les représentants des parents, les enseignants pour se prononcer sur l'organisation du temps scolaire de la rentrée 2024.

La demande d'un fonctionnement de l'école selon le régime dérogatoire de 4 jours, sans modification des horaires, est renouvelée conjointement par le conseil d'école.

2- Effectifs actuels et prévisionnel à la rentrée 2024

La directrice expose les effectifs à la date du 11 mars 2024 : 80 élèves.

Elle informe d'une prévision des effectifs pour la rentrée 2024 communiquée à l'IEN de la circonscription de Vesoul 1 : 70 élèves, dont 6 TPS, 22 PS, 20 MS, 22 GS. Au regard de ces données, M. l'IA-DASEN a informé à M. le maire de Vesoul que la structure de 6 classes de l'école maternelle Jean Morel fait l'objet d'un questionnement en vue d'un retrait de poste.

La directrice demande à Mme Giboulot, adjointe au maire, si d'autres éléments de nature à éclairer la réflexion ont été portés à la connaissance de M. l'IA-DASEN pour le groupe de travail consultatif réuni à la mi- février.

La directrice fait part de la difficulté d'évaluer les effectifs à la rentrée 2024 : absence de lisibilité de l'identité des enfants pouvant effectuer leur rentrée à l'école maternelle Jean Morel, écart entre les naissances des enfants nés et les lieux d'habitation à N - 2, absence de lisibilité des dérogations accordées, prévision des élèves dont les familles hors secteur souhaitent que leurs enfants soient scolarisés à l'école maternelle Jean Morel.

A l'attention de Mme Giboulot, elle réitère le souhait de connaître les lieux de scolarisation des élèves de petite section du secteur de l'école maternelle Jean Morel qui n'ont pas fait leur rentrée dans l'établissement scolaire. Elle demande s'il est envisageable à N-1 de connaître l'identité des élèves étant susceptibles d'être scolarisés à l'école maternelle Jean Morel, résidant dans le secteur, plutôt que d'avoir pour seule information l'adresse des enfants nés dans le secteur à N-1, N-2. Les prévisions des effectifs pourraient être plus justes.

3- Moyens alloués à l'école

La directrice informe du budget annuel alloué au fonctionnement de l'école : 4438,90 €, dont 98,80 € pour les produits de traitement, 3808,10 € pour les fournitures scolaires, 532 € pour les transports collectifs. Elle observe que la dotation pour les transports a diminué, alors que l'utilisation de ces derniers est indispensable pour que des jeunes enfants de la maternelle explorent d'autres lieux, accèdent à des offres culturelles, sportives, à des activités éducatives extérieures au quartier d'implantation de l'école Jean Morel, en réseau d'éducation prioritaire.

La directrice adresse à Mme Giboulot le souhait de conserver l'octroi des services des 5 atsem à la rentrée 2024 si un retrait de poste à l'école Jean Morel est effectif.

4- Projet NEFLE

Mme Porte rappelle les objectifs du projet NEFLE élaboré en juillet 2023. Elle informe de la dotation des outils numériques.

La directrice exprime à Mme Giboulot le souhait de rencontrer une personne responsable de la mairie de Vesoul pour organiser l'aménagement du matériel numérique dans les locaux et

sa sécurisation au sein de l'école. Elle pose la question de l'assurance des outils numériques dans l'école. Mme Giboulot prend note de la demande et va se renseigner.

5- Bilan des actions pédagogiques menées et présentation des actions envisagées

5.1- Actions pédagogiques menées

L'équipe enseignante présente les actions menées et informe des objectifs afférents.

▪ Actions artistiques et culturelles

- Cinéma de Noël. Le 15 décembre 2023, les élèves de TPS et PS se sont rendus en bus au Cinéma Majestic pour voir le film animé L'incroyable Noël de Shaun le mouton.

Le tarif de 4 € par élève a été en partie pris en charge par la mairie de Vesoul (2 €), et par la coopérative OCCE (2 €). La directrice remercie la municipalité pour leur participation financière et les familles pour le versement d'une cotisation à la coopérative OCCE.

- Chants de Noël. Le 19 décembre 2023, les élèves de CP de l'école élémentaire des Rêpes sont venus chanter à l'école avec les élèves de la maternelle dans le cadre de la liaison inter-écoles du réseau d'éducation prioritaire Jacques Brel.

- Maternelle et cinéma. Le 30 janvier 2024, les élèves de GS se sont rendus à pied à l'Espace Villon pour voir le film La petite taupe. La séance est offerte par l'association "Les amis du cinéma", remerciée pour leur générosité à l'égard des élèves de l'école maternelle Jean Morel.

- Cinéma d'Asie. Le 06 février 2024, les élèves de MS sont allés à pied à l'Espace Villon pour visionner le film Piro Piro. Le tarif de la projection de 3 € par élève a été supporté par la coopérative OCCE.

- Les Incorruptibles. Les élèves de MS et GS bénéficient depuis octobre, chaque mois, un vendredi, des récits et des lectures d'histoires de la sélection des Incorruptibles par Mme Corinne Zouaoui (bibliothèque le Liseron à Vesoul).

- Chants Les déplacements verts. Mme Véronique Bontemps de l'école de musique de Vesoul intervient les lundis des semaines impaires auprès des élèves pour leur apprendre des chants. La restitution aux familles est organisée le vendredi 7 juin 2024 le matin à l'Espace Villon.

▪ Festivités

- Goûter lecture de Noël. Le 19 décembre 2023, tous les élèves ont écouté l'histoire de Noël racontée par Mme Catherine Pauthier, enseignante retraitée de l'école maternelle Jean Morel. L'équipe enseignante remercie Mme Pauthier pour sa disponibilité et son investissement auprès des élèves de l'école maternelle Jean Morel. Elle remercie aussi les familles pour l'apport de pâtisserie et de boissons pour les enfants.

- Carnaval. Le vendredi 08 mars 2024, les élèves, déguisés, de la maternelle et de CP de l'école des Rêpes, leurs familles ont défilé dans le quartier, dans la cour de l'école élémentaire des Rêpes.

L'équipe enseignante remercie les familles pour leur participation, pour la généreuse offrande de pâtisseries, beignets et boissons pour les enfants.

5.2- Actions pédagogiques prévues et envisagées

▪ Action santé

La semaine du 11 au 15 mars 2024, en partenariat avec l'UFR santé, des étudiants interviendront auprès des élèves de MS et GS dans le cadre du projet « hygiène bucco-dentaire ». Les 12 et 14 mars, les élèves participent à des ateliers visant à leur faire découvrir les bienfaits du brossage des dents, l'alimentation respectueuse de leurs dents, à leur apprendre les gestes d'un brossage des dents efficace.

Une restitution aux familles du projet mené sera réalisée par les étudiants le vendredi 15 mars 2024 à 16h30.

▪ Actions scientifiques et éducation au développement durable

L'école a candidaté pour une labellisation E3D niveau 2.

- Projet jardinage.

Le jeudi 21 mars 2024, les élèves de l'école se rendront en bus à Ma Jardinerie. Ils participeront à des ateliers de plantation.

Pendant le printemps, ils sèmeront et planteront à l'école des graines, des plants dans des jardinières et les bacs potagers. Ils entretiendront les plants et observeront leur développement.

La directrice demande à Mme Giboulot la dotation de bacs potagers supplémentaires, comme il était convenu avec M. Oudot et Mme Sandrine Anbrant-Grangirard, adjoints au maire, le changement de la terre dans les bacs, l'attribution de sacs de terreau, et dans la mesure du possible un aménagement de l'espace vert pour une circulation aisée des élèves quand la terre est humide, trempée. La directrice propose de rencontrer une personne responsable de la mairie de Vesoul afin de définir ensemble les besoins matériels de cet aménagement.

Elle réitère également la demande de l'allocation de coffres, d'armoires pour ranger les outils de jardinage et autres matériels de jeux d'eau à installer dans l'espace « jardin » de l'école (demande effectuée lors du conseil d'école du 06 novembre 2023).

- Elevages.

Pendant la dernière période de l'année scolaire, des élevages de phasmes, coccinelles, escargots et papillons seront installés dans les classes. Ils sont l'occasion pour les élèves d'observer leur développement, leur cycle de vie, d'entretenir leur milieu de vie, de les alimenter.

▪ Action prévention routière

Le cou de la cigogne. Mme Jeanine Fidon, conseillère municipale déléguée à la prévention routière à Vesoul, interviendra le 29 mars 2024 auprès des élèves de GS pour leur apprendre à traverser la route en toute sécurité.

▪ Actions artistiques et culturelles

- Fête du court métrage. Les élèves de MS et GS visionneront des courts métrages lors de la fête inscrite sur la période du 20 mars au 26 mars 2024.

- Les Incorruptibles. Les élèves se rendront à la bibliothèque du Liseron le vendredi 05 avril 2024 pour un rallye lecture, le vendredi 12 avril 2024 pour voter pour leur histoire préférée de la sélection des Incorruptibles. Cette dernière activité, en complément de son caractère culturel, a aussi pour objectif la découverte du droit reconnu aux citoyens d'exprimer leur volonté, leur choix à l'occasion d'un scrutin.

- Maternelle et cinéma. Le 09 avril 2024, les élèves iront à pied à l'Espace Villon pour voir le film animé *La farandole des couleurs*. Le tarif de la projection pris en charge par la coopérative OCCE est de 2,50 € par enfant.

- Projet film d'animation. La venue d'une réalisatrice à l'école est prévue du 10 au 14 juin 2024. Elle accompagnera les élèves de GS dans la conception d'un film animé Stop Motion. Une subvention de 720 € a été attribuée à l'école par le rectorat pour les dépenses de fonctionnement.

▪ Actions sportives

- Les élèves de MS participeront à un cycle d'aisance aquatique du 07 mai 2024 au 25 juin 2024 (8 séances, les mardis de 10h15 à 11h).

- La participation des élèves de GS à une session d'aisance aquatique « classe bleue » est prévue du 17 au 28 juin 2024, à la piscine des Canetons à Vesoul. L'octroi d'une subvention

est encore incertain. Si l'école ne peut pas en bénéficier, une autre organisation des sessions de piscine à destination des élèves de MS et GS devra être envisagée. L'école ne peut pas supporter le coût des déplacements en bus à la piscine des Canetons.

Des parents seront sollicités pour accompagner les élèves à la piscine. Ils devront rester dans les vestiaires.

• Voyages scolaires de fin d'année

Il est prévu que les élèves de MS se rendent à Acro'cîmes à Thiénans, le 20 juin 2024. Ils seront accompagnés par les élèves de CE1 de l'école Pablo Picasso. L'organisation de cette sortie entre dans le cadre du projet d'école d'une liaison inter-écoles sur le réseau d'éducation prioritaire Jacques Brel, et participe à une réduction du coût du transport vers le lieu de l'activité.

Il est envisagé que les élèves de TPS et PS se déplacent à Scey-sur-Saône aux Boulingrins, que les élèves de GS effectuent le voyage traditionnel au cœur de la nature de l'Île Art, arpentent son parc de sculptures contemporaines à Malans.

Au regard des coûts des transports, le budget de la coopérative OCCE (environ 1700 € à ce jour) devra être augmenté : une vente des photos de Carnaval et une vente de brioches sont programmées.

6- Sécurité ; entretien, travaux

La directrice remercie la municipalité pour les réparations et entretiens effectués régulièrement, pour la pose d'un filet sous le toit du préau qui empêche les pigeons de nicher en cet endroit de l'école.

Elle fait état de la dégradation et de la dangerosité des dalles amortissantes dans la cour de l'école. Elle réitère sa demande de rénovation ou d'un autre aménagement de l'espace formulée lors du conseil d'école du 19 juin 2023. Mme Giboulot informe que les dalles seront retirées pendant l'été, un trou sera creusé et de la terre mise à la place. La directrice remercie la municipalité pour leur prochaine intervention.

La directrice informe de la présence d'une brèche dans le mur de la salle de jeux attenante à la classe 2 du bâtiment B de l'école. La fissure est remarquée à l'intérieur et à l'extérieur des locaux de l'école.

La directrice informe qu'un exercice académique sur les risques majeurs est programmé au mois d'avril 2024. La durée de l'exercice est à la discrétion de la direction de l'école. Une information sera diffusée aux familles en amont.

Le prochain conseil d'école est programmé le lundi 24 juin à 17h.

A 18h10, la directrice conclut la séance en remerciant les membres du conseil d'école pour leur participation.

Fait à Vesoul, le lundi 11 mars 2024

La directrice, présidente du conseil d'école
Carole Ivance-Martin

La secrétaire de séance
Sabrina Porte